

Règlement du Concours Régional d'Éloquence – Édition 2024

Les académies de Montpellier et de Toulouse organisent en partenariat avec la Fondation Groupe Dépêche un concours d'éloquence dont le thème de l'édition 2023 est « **Vos libertés essentielles** ». Ce concours propose aux lycéens de s'approprier, de façon dynamique et active, **les grandes thématiques des Droits de l'Homme dans le monde**, par l'exercice de la plaidoirie. Il contribue à enrichir les parcours « citoyen », « artistique et culturel » de l'élève.

Principes généraux :

Le concours d'éloquence se fixe pour enjeux de :

- faire réfléchir les lycéens à des questions éthiques, philosophiques, sociales, civiques ;
- de les mettre en situation d'exercer une citoyenneté éclairée et responsable ;
- de travailler l'éloquence, de développer des connaissances et des compétences dans les domaines de la maîtrise de la langue, de l'expression orale, de l'argumentation rhétorique.

L'exercice final consiste en une plaidoirie comprise entre 3 à 5 minutes.

Elèves concernés :

- pour les lycées généraux et technologiques : les classes de seconde ;
- pour les lycées professionnels : les classes de seconde et de première.

Modalités pratiques :

Inscription : un appel à candidature est lancé par le rectorat aux établissements en début de rentrée scolaire. Les professeurs s'inscrivent auprès de la division vie éducative des élèves, des écoles et des établissements (DV4E) à l'adresse suivante : ce.recdv4e@ac-montpellier.fr.

Une réunion d'information est programmée courant octobre, avec des représentants du rectorat et des membres de la fondation Groupe Dépêche.

Préparation : Ce travail de préparation de plaidoiries pourra être mené dans un cadre disciplinaire ou interdisciplinaire. Il trouvera son ancrage dans l'enseignement moral et civique et les programmes disciplinaires (lettres, histoire-géographie, philosophie, sciences économiques et sociales, économie-gestion, sciences numériques et technologie, etc.). Il constitue également une bonne préparation dans la perspective du Grand Oral ou de la soutenance du Chef d'œuvre.

Le travail s'effectue dans chacun des lycées durant le premier trimestre de l'année scolaire.

Vous pouvez consulter les plaidoiries du concours des années antérieures à l'adresse suivante :

<https://www.fondationgroupedepêche.fr/galerie/le-concours-regional-delocquence-en-images/>

Droit à l'image et à la voix : les élèves (ou leur représentant légal pour un élève mineur) susceptibles d'être photographiés ou filmés lors des sélections devront avoir remis à leur professeur une autorisation de captation, d'enregistrement et de diffusion d'images ou de la voix, avant la présélection.

Sélections :

→ Premier temps : sélections territoriales :

des présélections sont organisées courant janvier dans les territoires (jury constitué de membres de l'éducation nationale et de la fondation Groupe Dépêche).

Chaque établissement peut présenter deux candidats maximum pour ces sélections, à raison d'un seul candidat par classe. Cependant, un établissement peut organiser en son sein des sélections internes dans le cas de candidatures plus nombreuses.

Dans la mesure où il s'agit d'un travail collectif, tous les lycéens de la classe peuvent assister aux sélections.

Les frais de déplacement sont à la charge des établissements.

Chacune des deux académies sélectionne sept élèves qui iront en finale.

→ Deuxième temps : finale :

la finale aura lieu le jeudi 8 février 2024 au Grand Théâtre des Cordeliers à Albi.

Le jury est composé de manière paritaire de membres des deux rectorats, de membres de la Fondation Groupe Dépêche, d'un président et d'un parrain. Quatorze lycéens finalistes concourent (7 par académie). Tous les lycéens de la classe peuvent être présents dans la mesure où il s'agit d'un travail collectif.

Les plaidoiries sont celles présentées lors de la présélection.

Différents prix sont décernés aux lauréats.

Critères d'évaluation :

Les jurys évaluent la plaidoirie sur la base des critères suivants : aisance, gestuelle, diction et maîtrise de la voix, qualité de l'expression, aptitude à convaincre, force de conviction, adéquation du propos au sujet et pertinence de l'argumentation, créativité, sincérité de la démarche.